



Conseil central de la section G
PHARMACIENS BIOLOGISTES



Communiqué de presse

Paris, le 23 septembre 2021

Journée mondiale du cœur - Biologie médicale

Le biologiste médical : un professionnel de santé incontournable dans la lutte contre les maladies du cœur

A l'occasion de la Journée mondiale du cœur, qui se déroule le 29 septembre 2021, l'Ordre national des pharmaciens réaffirme le rôle fondamental des biologistes médicaux pour accompagner le suivi des 15 millions de personnes prises en charge pour maladie cardio-vasculaire, risque cardio-vasculaire ou diabète¹. En lien avec les médecins prescripteurs et les pharmaciens dispensateurs, leur rôle de professionnel de santé de proximité est primordial dans le parcours de soin : ils supervisent, interprètent et valident les résultats des examens de biologie médicale. Cardiologue, médecin généraliste ou encore urgentiste travaillent donc en étroite collaboration avec le biologiste médical, qui est autorisé à compléter - voire modifier - la prescription s'il a besoin d'examens complémentaires ou plus pertinents. Cette collaboration participe à l'optimisation de la prise en charge des patients.

La biologie médicale au cœur de la lutte contre les maladies cardiovasculaires

Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde et la deuxième en France après les cancers. Dans notre pays, elles sont à l'origine d'environ 140 000 morts par an ; première cause de décès chez les femmes, et seconde chez les hommes, ces maladies sont l'une des principales causes de consommation de soins avec plus de 4,1 millions de personnes suivies pour maladie cardiovasculaire, 7,2 millions pour risque cardiovasculaire, anti-hypertenseur ou hypocholestérolémiant, et 3,3 millions pour diabète². Ce sont autant de personnes, pour lesquelles le biologiste médical intervient dans la prise en charge.

Présents partout sur le territoire, les 6 858 pharmaciens biologistes médicaux sont des professionnels de santé de proximité accessibles rapidement pour une prise en charge optimale des patients. En intervenant dans des domaines complémentaires comme la prévention ou le dépistage, les biologistes médicaux accompagnent également les médecins dans le diagnostic, ainsi que dans l'orientation des patients en fonction de leur pathologie. Garants de la qualité de l'examen biologique, en laboratoire privé comme en établissement hospitalier, ils participent à 70% des diagnostics.

¹ & ² [Site Internet](#) du ministère des Solidarités et de la Santé (màj du 02.08.21)

Contacts presse

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Henri Maus - hmaus@ordre.pharmacien.fr /
Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence

Aurélien Flaugnatti - aurelien.flaugnatti@comfluence.fr /
Tél : 01 40 07 02 05
Romain Charpiot - romain.charpiot@comfluence.fr /
Tél : 01 40 07 98 27

Prévenir, dépister, informer, diagnostiquer les risques et maladies cardiovasculaires

Les missions du biologiste médical s'articulent autour de 4 piliers :

- **La prévention** – Terme général, la maladie cardiaque regroupe des maladies pouvant affecter la structure et les fonctions du cœur et de ses vaisseaux sanguins. Par exemple, les personnes atteintes de diabète sont particulièrement sujets à des complications graves comme l'infarctus du myocarde ou l'AVC. En prévention des complications liées au diabète, et conformément aux recommandations de l'HAS, certains dosages sanguins et urinaires seront régulièrement effectués à la demande du médecin par le biologiste médical et notamment le **bilan lipidique ou Exploration d'une Anomalie Lipidique** (1 fois par an) en prévention des risques cardiovasculaires.
- **Le dépistage** – Le biologiste médical participe au dépistage précoce de **l'insuffisance cardiaque chronique grâce au dosage dans le sang du peptide natriurétique de type B - plus connu sous le nom de BNP** - qui est une hormone produite par les cellules musculaires du cœur. En effet, une augmentation du taux de BNP libéré dans le sang peut être le signe d'une insuffisance cardiaque. Réaliser ce dosage permet d'estimer la sévérité de l'insuffisance cardiaque et de suivre l'efficacité du traitement une fois celle-ci diagnostiquée. Pour autant, un BNP élevé ne signifie pas automatiquement une insuffisance cardiaque chronique. L'action du biologiste médical est alors décisive pour confirmer le diagnostic : il valide les résultats en tenant compte du contexte clinique du patient (âge, sexe et insuffisance rénale entre autres). Les examens doivent d'ailleurs être effectués, pour un même patient, selon la même méthode et idéalement sur le même analyseur afin d'assurer un suivi et une interprétation fiable des résultats.
- **L'éducation thérapeutique** - A l'occasion de l'interprétation des résultats des examens biologiques, le biologiste médical accompagne le patient pour une prise en charge optimale. Tout comme le pharmacien d'officine, il a également un rôle d'information et de sensibilisation au bon usage des médicaments et à l'observance des traitements et contribue à l'apprentissage de la surveillance de la maladie... Par exemple, les antivitamines K - ou AVK - sont des médicaments indiqués dans la prévention et le traitement des accidents thrombo-emboliques (AVC, embolie pulmonaire, infarctus du myocarde, phlébite, valve cardiaque artificielle, ...) grâce à leur capacité à fluidifier le sang et ainsi empêcher ou arrêter la production de caillots. Le non-respect strict de la prescription des anticoagulants oraux de type AVK, les interférences médicamenteuses (ex : antibiotiques) et/ou alimentaires (ex : aliments riches en vitamines K comme le chou, la laitue, les brocolis, épinards, tomates ou encore avocats...) et la fluctuation des résultats biologiques au cours du temps exposent le patient à une augmentation du risque thrombotique (formation de caillots sanguins) ou hémorragique (saignements). C'est ce dernier qui est particulièrement surveillé au laboratoire par la mesure du **taux de prothrombine** - ou TP - dans le sang dont le résultat est exprimé en **INR** (*International Normalized Ratio*). En effet, en fonction de l'indication thérapeutique et du médicament utilisé, une fourchette de valeurs cibles pour l'INR doit être atteinte, entraînant selon le résultat un ajustement du traitement médicamenteux. Le biologiste médical a donc un rôle majeur dans la prévention du risque hémorragique en particulier chez le patient présentant un saignement. En cas d'INR augmenté, le biologiste peut contacter le patient et/ou son médecin, ou encore le pharmacien correspondant, pour adapter le traitement.
- **Le diagnostic** – Le biologiste médical participe entre autres au diagnostic de crise cardiaque à travers le dosage de la troponine sanguine (protéine musculaire qui joue un rôle dans la contraction et la relaxation des muscles). Ainsi en cas de suspicion d'infarctus du myocarde, le contrôle de leur dosage, à 2 reprises à 3 heures d'intervalle, permettra de suspecter un possible infarctus ou au contraire de l'écarter. A noter que la troponine peut également augmenter dans

Contacts presse

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Henri Maus - hmaus@ordre.pharmacien.fr /

Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence

Aurélien Flaugnatti - aurelien.flaugnatti@comfluence.fr /

Tél : 01 40 07 02 05

Romain Charpiot - romain.charpiot@comfluence.fr /

Tél : 01 40 07 98 27

d'autres pathologies cardiaques, le diagnostic s'établira donc en croisant plusieurs données : cliniques, biologiques, ECG et éventuellement radiologiques.

Autre exemple : le biologiste médical intervient également dans la stratégie diagnostique en cas de suspicion **d'embolie pulmonaire** ou **de thrombose veineuse profonde** (appelée aussi phlébite profonde). Pour cela, il effectue le dosage des **D-Dimères** dans le sang qui sont les témoins de la formation de caillots. Un résultat normal permet d'exclure le diagnostic d'embolie pulmonaire ou de thrombose veineuse profonde.

Une campagne de sensibilisation de l'Ordre national des pharmaciens au rôle de santé publique des biologistes médicaux

En juin dernier, l'Ordre national des pharmaciens lançait une campagne visant à mieux faire connaître à la population l'étendue des actions des biologistes médicaux au service de la santé publique. Des ressources pédagogiques ont été mises à disposition des laboratoires pour sensibiliser leur patientèle à leurs missions. Avec 7,2 laboratoires pour 100 000 habitants, les laboratoires de biologie médicale représentent en effet un maillon incontournable du système de soin sur le territoire.

« Le rôle des biologistes médicaux dans la lutte contre les maladies cardiaques est un très bon exemple de l'étendue de leur action dans la prise en charge des patients au quotidien. Prévention, dépistage, diagnostic, éducation thérapeutique : les quelque 10 000 biologistes médicaux et leurs équipes sont la plaque tournante du parcours de soin des patients et agissent en coopération avec les membres de l'équipe médicale. », affirme Philippe Piet, président du conseil central de l'Ordre national des pharmaciens représentant les pharmaciens biologistes médicaux.

Cliquez [ici](#) pour télécharger les visuels et le clip vidéo de la campagne.

Contacts presse

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Henri Maus - hmaus@ordre.pharmacien.fr /

Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence

Aurélien Flaugnatti - aurelien.flaugnatti@comfluence.fr /

Tél : 01 40 07 02 05

Romain Charpiot - romain.charpiot@comfluence.fr /

Tél : 01 40 07 98 27